

N°06

SEPTEMBRE
2024

Diplomatie internationale

CÔTE
D'IVOIRE

Le Président
Ouattara se
représentera t'il
en 2025 ?

CHINE

Un soutien
massif
à la Russie

ISRAËL

Benny Gantz,
le rival de
Netanyahu

IRAN

Un nouveau
Président
réformateur



DUEL POUR LA MAISON BLANCHE

KAMALA HARRIS FACE À DONALD TRUMP

L 15550 - 6 - F - 8,90 € - RD



Trimestriel N°6 - Septembre/Octobre/Novembre 2024 - F9298568 - BEL - 9,20€



Le sénateur
Olivier Cadic.

Notre entretien sur l'état du monde avec Olivier Cadic, sénateur des Français de l'étranger depuis 10 ans

Cet élu sillonne la planète avec passion, depuis une décennie, pour être au service de nos concitoyens et de la République.

Olivier Cadic, quel est d'abord le bilan que vous tirez après vos 10 années en tant que sénateur des Français de l'étranger ?

Olivier Cadic : Avoir le monde pour circonscription m'a permis de faire 544 déplacements dans 114 pays. Je fais le bilan de ces 10 ans dans une conférence intitulée « Le monde tel que je le vois ». Un tour du monde en 80 minutes qui part du centre du monde, lieu de la conférence, car chacun observe le monde depuis sa fenêtre. Cela permet de mesurer à quel point la géopolitique affecte notre vie quotidienne. Un blocus de l'île de Taïwan aurait des conséquences bien plus lourdes pour les pays européens que n'en a l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La hausse des conflits armés, 56 dans le monde, nombre le plus élevé depuis la Seconde guerre mondiale, inquiète. Les démocraties, États-Unis en tête, semblent affaiblies par la guerre hybride qui les affectent. Pour autant, les Polonais, les Taïwanais et les Vénézuéliens démontrent que les peuples sont toujours soucieux de libertés publiques et de démocratie. Après 10 ans, je dirais que le monde peut sembler désespérant, mais que ce n'est pas désespéré tant il existe de personnalités de bonne volonté attachées au bien commun.

Concrètement, en quoi consiste votre activité d' élu du Sénat auprès des Français de l'étranger ?

Créateur de mon entreprise à l'âge de 20 ans, je suis un sénateur-entrepreneur qui se fixe des objectifs concrets. J'ai créé un monde de projets coordonné avec les élus des Français de l'étranger et les diplomates. Je reviens de chaque pays avec une priorité d'action parmi quatre champs d'intervention : l'action consulaire; la diplomatie parlementaire; la diplomatie économique ; et la diplomatie d'influence (éducation et culture). Cela s'est traduit par des créations d'écoles, d'Alliances françaises, de chambres de commerce, et de nombreux accomplissements destinés à faciliter la vie de nos compatriotes à l'étranger.

Quels sont les plus grands souvenirs de votre décennie de sénateur et quelle est l'action dont vous êtes le plus fier ?

Le plus beau jour de mon mandat a été marqué par le choix de la ville de Lyon pour accueillir les Olympiades des métiers en septembre 2024. Je faisais partie du comité qui défendait cette candidature à Kazan, en Russie. Je suis convaincu que ces « Worldskills 2024 » changeront le regard que notre pays porte sur l'apprentissage et l'enseignement professionnel. J'ai vécu de nombreux moments forts : assister à la révolution en Arménie ; me retrouver face au bureau ovale de la Maison Blanche ; participer au démantèlement de laboratoires de cocaïne

dans la jungle bolivienne ou à l'exercice de ravitaillement des forces Barkhane au-dessus de Faya-Largeau au Tchad avec un parachute sur le dos au cas où ; ou encore, planter des arbres avec des enfants ayant connu l'horreur à Butcha en Ukraine, moins d'un mois après que les Russes aient été repoussés...

« CES DERNIÈRES ANNÉES, LA FRANCE S'EST AFFIRMÉE À L'INTERNATIONAL ET A REPRIS LE LEADERSHIP EUROPÉEN À L'ALLEMAGNE »

Depuis 10 ans, diriez-vous que l'image et l'influence de la France dans le monde se sont améliorées et renforcées ou détériorées et réduites ?

Ces dernières années, l'image de la France s'est affirmée à l'international. Elle a repris le leadership européen à l'Allemagne et est devenue la première destination des investissements étrangers en Europe. Cela doit incontestablement au style et au discours pro-européen du Président de la République Emmanuel Macron. Notre image est plus contrastée en Afrique, même si nos progrès en Afrique de l'Est compensent nos reculs observés au Sahel. Une guerre

de la communication a été enclenchée destinée à dénigrer les démocraties pour porter atteinte à nos intérêts commerciaux et nous affaiblir. Notre réseau de 118 chambres françaises à l'international, nos 50 000 filiales, nos 100 000 TPE-PME à l'étranger sont des atouts qui justifient que la demande de France n'a jamais été aussi forte. Qui sait que la France est le premier employeur étranger au Brésil ? Par ailleurs, l'Agence française à l'étranger est un outil performant qui renforce l'image de la France soucieuse de bâtir un monde meilleur. La France reste une des puissances les plus influentes au monde.

Quels sont, selon vous, les principaux dangers qui menacent la paix dans le monde ?

Mes déplacements et ma responsabilité en matière de cybersécurité m'ont permis d'observer l'influence grandissante de la Chine sur le monde. Le Parti communiste chinois s'affirme désormais comme la principale menace pour l'ordre international et les droits humains. Il soutient tous les régimes autocratiques de la planète et cherche à imposer un modèle alternatif aux démocraties, basé sur la soumission des individus. Notre commission d'enquête sur le narcotrafic a souligné que les précurseurs chimiques chinois entrent à 70% dans la composition de la cocaïne et sont la source des drogues synthétiques...

« La Chine communiste constitue désormais la principale menace pour l'ordre international et les droits humains... »

comme le fentanyl, à l'origine d'environ 120.000 morts aux USA en 2023. Avec Hong-Kong, devenu le trou noir du blanchiment, Pékin est aux deux extrémités de la « supply-chain » du narcotrafic.

On sait que vous avez été récemment la cible de hackers chinois. Pour quelles raisons ?

Cet exact. C'est l'œuvre du groupe de hackers APT31 qui dépend directement du ministère chinois de la Sécurité d'État. Nous sommes 116 parlementaires issus de 15 pays, tous membres de l'Alliance interparlementaire sur la Chine (IPAC), à avoir été visés. Il s'agit clairement d'un acte de cyber-guerre, commis par une dictature 2.0. J'ai appelé à la création d'une force de dissuasion cyber internationale capable de détruire la cyber muraille de Chine sur commande.

Estimez-vous que la diplomatie française dispose de suffisamment de moyens pour agir ?

Je le crois. J'ai souvent dit que si j'avais été ministre des Affaires étrangères, j'aurais consacré un jour par semaine à l'organisation du ministère pour garantir l'amélioration continue de ses performances et le rendre plus agile. Nos diplomates devraient disposer d'une visibilité pour leur plan de carrière, qui soit basée sur leurs résultats, et non sur des nominations aléatoires qui anesthésient toute prise de risque susceptible de nuire à l'avancement. Si nous pensions également ce ministère comme une structure générant des ressources plutôt que

comme une structure de coûts, notre outil diplomatique et ses performances y gagneraient.

NOS DIPLOMATES DEVRAIENT DISPOSER D'UNE VISIBILITÉ POUR LEUR PLAN DE CARRIÈRE, BASÉE SUR LEURS RÉSULTATS.

Quel est votre analyse sur le conflit entre Israël et le Hamas et êtes-vous favorable à la reconnaissance de l'État de Palestine ?

Début 2023, lors d'une conférence à Tel Aviv, j'avais souli-

gné la possibilité d'un affrontement ouvert entre l'Iran et Israël dans l'année. Face à l'ignominie des exactions du 7 octobre dernier, Israël est en droit de se défendre et de chercher à éliminer le Hamas, qui à l'image de l'Iran, a pour objectif lui-même de faire disparaître l'État hébreu de la carte. Notre pays a soutenu sans discontinuer le droit d'Israël à exister et à vivre en sécurité d'une part ; la création d'un État palestinien vivant dans des frontières sûres et reconnues d'autre part. Le monde entier aspire à un cessez-le-feu à Gaza et une libération des otages. La résolution du conflit israélo-palestinien serait le meilleur antidote à l'influence grandissante de l'Iran dans la région au travers de ses proxys que sont le

Hamas, le Hezbollah au Liban ou les Houtis du Yémen...

Concernant la guerre entre la Russie et l'Ukraine, pensez-vous que la France s'implique efficacement dans le soutien à Kiev et que des négociations pourraient voir le jour prochainement entre les deux belligérants ?

Dès le début du conflit, le Président de la République a proposé les canons César à l'Ukraine. Ces armes tricolores ont contribué à enrayer l'offensive russe et sont reconnues pour leur efficacité, si j'en juge par les commandes enregistrées durant EuroSatory en juin dernier. Les multiples attaques de Vladimir Poutine contre Emmanuel Macron démontrent que la France joue un rôle de premier plan dans le soutien à l'Ukraine. Ce conflit



Une séance plénière du Parti communiste chinois en juillet dernier, dirigée par le Président Xi Jinping.

« La fin du conflit israélo-palestinien serait le meilleur antidote à l'influence de l'Iran dans la région. »

coûte très cher à la Russie tandis que l'Otan progresse avec l'adhésion de la Suède et de la Finlande. Qui imaginait en février 2022, que la Russie serait engluée dans ce conflit avec l'Ukraine plus de deux ans plus tard ? Vladimir Poutine livre visiblement le combat de trop.

Au sujet de la future élection présidentielle aux USA de novembre prochain, est-ce qu'une nouvelle élection de Donald Trump constituerait une menace pour les relations entre les États-Unis et l'Europe ?

Nous avons pu observer les effets des prises de décision aléatoires de la présidence Trump sur les équilibres géostratégiques. Son imprévisibilité constitue une menace pour toutes les relations extérieures des États-Unis, pas uniquement pour l'Europe.

Quel est, pour vous, le plus grand échec de la diplomatie française de ces dix dernières années ?

Je dirais plutôt de ces dernières décennies. Assurément, le Liban !

Dernière question, Monsieur le sénateur : quelle est pour vous la principale force du Sénat par rapport à l'Assemblée nationale ?

Son renouvellement par moitié. Lorsque vous intégrez le Sénat, vous vous inscrivez dans une continuité où règne l'esprit de consensus. Le Sénat est reconnu pour son importance dans le bon fonctionnement de nos institutions et respectée pour le sérieux de son travail. Je m'en réjouis.

Propos recueillis par René CHICHE



Olivier Cadic, prenant la parole dans l'hémicycle du Sénat.

Les autres sénateurs français de l'étranger

Membre du groupe Union Centriste au Sénat, Olivier Cadic, âgé de 62 ans, est vice-Président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées. Il préside également le groupe interparlementaire d'amitiés ou de liaison France-Pays du Golfe. Sénateur représentant des Français établis hors de France, il a été élu la première fois en septembre 2014 et réélu en septembre 2021. D'autres sénateurs et sénatrices du Palais du Luxembourg sont, comme lui, des parlementaires, qui ont été élus pour représenter nos compatriotes vivant ailleurs que dans l'Hexagone ou dans les DOM-TOM. Il s'agit d'Hélène Conway-Mouret (groupe Socialiste, Écologiste et Républicain), Ronan Le Gleut (groupe Les Républicains), Mathilde Ollivier (groupe Écologiste-Solidarité et Territoires), Évelyne Renaud-Garabedian (groupe Les Républicains), Olivia Richard (groupe Union Centriste), Jean-Luc Ruelle (groupe Les Républicains), Jean-Pierre Bansard (groupe Les Républicains), Samantha Cazebonne (groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants), Yan Chantrel (groupe Socialiste, Écologiste et Républicain), Christophe-André Frassa (groupe Les Républicains) et Mélanie Vogel (groupe Écologiste-Solidarité et Territoires).

Depuis 1946, les Français établis hors de France sont représentés au Sénat. Avec la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008, les Français établis hors de France disposent, comme l'ensemble de nos compatriotes, d'une double représentation parlementaire, au Sénat et à l'Assemblée nationale. L'article 24 de la Constitution de 1958 dispose désormais que « les Français établis hors de France sont représentés à l'Assemblée nationale et au Sénat ». Les élections législatives de mai 2012 ont consacré cette modification avec l'arrivée de 11 députés représentant les Français de l'étranger à l'Assemblée nationale. Les Français établis à l'étranger constituent une fraction significative de la communauté nationale : leur nombre est estimé à environ 2,5 millions, bien que seuls 1,7 million soient inscrits sur les registres consulaires (chiffres au 1er janvier 2023). Comme leurs collègues du Sénat, élus dans les départements métropolitains et les départements d'outre-mer, les 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France sont élus au suffrage indirect. La loi du 22 juillet 2013 a profondément réformé la représentation des Français établis hors de France en créant des conseillers consulaires.

Juliette Raglio